SÉANCE DU 30 NOVEMBRE La séance de l'Assemblée nationale est ouverte à deux heures trois quarts, seus la présidence de M. Buffat. Les tribunes sont peu près vides, et il y a encora peu de léputés dans la salle. Nos honorables arrint un à un, et, en regagnant leurs bancs, échangent des poignées de main avec leurs collègues; en paraît être tout au plaisir de

Après l'adeption du procès verbal, M. le ministre de la guerre dépose cinq pre jets de lois sur le bureau de l'Assemblée 1º Projet de loi portant du tiers à la moitié le nombre des médailles à accorder

sur les extinctions ;
2º Ouverture d'un crédit d'un million 200,000 francs qu'on fera passer d'un cha-pitre du budget du ministère de la guerre à

un autre;

3º Organisation des spahis;

4º Organisation du service d'état-major;

5º Loi des cadres.

L'urgence est déclarée sur ces cinq projets de loi.

On procède ensuite au tirage au sort des

Une portion du centre gauche paraît être décidée à ne pas s'abstenir et votera peut être pour M. Buffet. Ce serait le commence-

ment de l'évolution prévue. Le président demande si l'Assemblée veut se réunir demain dans les bureaux. Diverses

voix répondent : A jeudi.

L'élection du président, des vice présidents et des secrétaires est fixée à demain.

La séance est levée à 3 heures 1/2.

Roubaix-Tourcoing

Louis Watine-Wattinne, fabricant,
Constantin Descat, député,
Scrépel-Roussel, industriel,
Augustin Morel, industriel,
Godefroy, docteur-médeciu,
Brançois Seney, marchand,
François Seney, marchand,
Pferre Flipo, fondeur,
Léon Foveau, boulanger,
270

2º TOUR DE SCRUTIN Charles Pollet, industriel, J -B Delplanque, propriétaire, 500 Delcourt-Tiers, brasseur, 499 Paul Scrépel, industriel, Harinkouck, industriel, Emile Baas, emi loyé, Pierre Parent, négociant, Auguste Tiers, propriétaire, 376 Leclerce Mulliez, fabricant, 368 Pierre Desiembes, proprié-

taire, Charles Daudet, négociant, Hindré, banquier, 327 François Ernoult, industriel, 326

Total des membres élus M. Dereguaucourt, élu dans sections, laisse 6 siéges M. Augustin Morel, élu dans 2 sections, laisse 1 . vacant

> 36 Total

La loi est la loi. Il faut s'incliner devant elle ; mais cela n'empêche pas de recueillir parfois de curieuses remarques dans l'arithmétique électorale. Ainsi, demandez au premier électeur venu quel est le plus fort de ces deux nombres : 420 ou 531 ; il répondra sans ésiter : c'est 531.

Mais, si l'on complète la question en disant : le nombre de 420 voix sur 675 votants est-il relativement plus fort que celui de 531 voix sur 973 votants, alors on aura un résultat contraire.

Exemple:

420 sur 675 donnent 62 pour cent des

voix exprimées.
531 sur 972 dannent 53 pour cent des

voix exprimées. Toute proportion gardée, 420 est donc plus fort que 531.

Le Progrès du Nord veut absolument que la République ait été battue dianche à Roubaix. Selon lui, les républicains peuvent s'écrier: « Tout est perdu, fors l'honneur ! »

Ce n'est pas tout à fait notre avis, et nous peusous que le Progrès a compromis une fois de plus « l'honneur » du parti à Roubaix en calomniant ses adversaires comme il l'a fait tous ces jours-ci et comme il le fait encore ce matin'.

Nous ne perdrons pas notre temps à rétorquer toutes les récriminations du correspondant de la feuille lilloise; il y en a d'odienses; d'autres ne sont que ridicales. Sa mauvaise humeur est evidente; mais elle ne devrait pas le pousser jusqu'au point de se plandre que les moyens d'action aient fuit defaut aux republicains, quand ceux-ci ont pu tenir des reunions privées de plus de 2,000 personnes dans une salie de spicat-

Le Progrès sait bien qu'il ne dit pas la verité quand il racoute que les rejusqu'au dernier ejour » par les projets de conciliation p oposés par leurs adversaires.

Les projets de conciliation avaient été définitivement rompus le landi qui précédé le premier tour de scrutin. Ce jour là, les républicains avaient déjà choisi la piupart de leurs candidats et rien n'était fait de notre côté.

Combien la feuille lilloise est mieux inspirée, quand elle écrit: Nous sayons » qu'il arrive toujours un moment où le · suffrage universel revient à lui et où. » alors, il rejette avec dédain ceux qui » l'ont égaré. » C'est bien en effet ce qui est arrivé dimanche à Roubaix.

colère l'emporta sur la politique, et d'un ton superbe:

VILLE DE ROUBAIX

Conseil municipal

Sa composition après les élections des

22 et 29 novembre 1874

1er TOUR DE SCRUTIN

MM. Deregnaucourt Jules, député, 531 voix.

492

Joseph Quint, brasseur, Deleporte-Bayart, conseiller

général, Labbe Copiu, corroyeur, Achille Scrépel, teinturier, Famechon, négociant, Junker, industriel,

- Vous appartenir, à vous ? et de quel droit ? dit elle; qu'êtes vous à ma bellefille, monsieur?

Son protecteur! dit Jules simple-Elle n'en a nul besoin tant

que sa belle mère et son tuteur existent. -Ah I son tuteur I répéta Jules, frappé

d'une idée subite. - Quant à moi, monsieur, s'il me faut descendre à une explication . . .

Non madame. Hélas ! elle serait

- Inutile! Mais que suis je donc pour

vous, maintenant? - Une idole abattue ! répondit.il d'un ton sombre.

Mme de Morancy crut habile de jouer la dignité.

- Pour moi, monsieur, dit elle, vous ne supposez pas, je pense, pou-voir être désormais autre chose qu'un étranger, dont la présence à Morancy, une heure de plus, serait une nouvelle

Devant ce droit irrécusable, Jules quitta la main d'Angéline, s'inclina gravement devant les deux femmes, et sortit avec lenteur.

Angéline jeta un sanglot déchirant, et courut cacher son visage dans les coussins du lit.

La beronne, dont la fermeté d'em-prunt fléchissait déjà, regarda le jeune homme e'éloigner d'un œil plein d'éclairs.

Elle retomba brisée sur un fauteuil, en murmurant avec désespoir :

-Oh! mes trois millions! Le lendemain, parmi les invités qui accompagnèrent Mme Langevé à sa der nière demeure, le commandant de Lile-pont remarqua M. Revel, qui se tenait a l'ecart, morne et recueilli, portant sur son visage ravagé la trace d'une profonde douleur.

Après le service, il partit pour Paris. Le pauvre jeune homme portait le deuil de son illusion la plus chère, de son seul véritable amour. Il ne doutait plus: il avait entendu, il avait vu. Cette jeune femme adorée était un cœur de glace qui se faisait de sang froid le bourreau d'une pauvre innocente fille qu'une tendresse maternelle eût peut être gué rie. Il fut effrayé de tout ce qu'il devina de dissimulation et de cruauté froide chez la belle mère, de souffrances et de muette résignation chez l'enfant.

Les mystères, les réticences, les mots

énigmatiques, tout était expliqué.

Par décision de M. le recteur de l'Académie de Douci, les congés du jour de l'ampour les spées et colléges du ressort, commence onlle jeudi matin 21 décembre et finiront le lundi soir 4 janvier.

I FERRIMMEN

Un odieux assassinat vient d'être com mis à Noyelle (arrondissement d'Aves nes.) Mercredi, un vieillard nommé Massons, ancien domestique, agé de 75 ans, habitant près de Taisnières, a été treuvé dans son domicile, couvert de blessures, tellement graves, principale ment à la tête, qu'il expirait le lende main après avoir pu donner quelques

renseignements sur son assassin. C'est vers trois heures de l'après midi qu'un inconnu est entré chez son, lui demandant s'illi avait de l'ar gent; sur la réponse négative du vieillard, il frappa à la tête avec le couvercle du poële, puis avec le tisonnier, lui brisant plusieurs côtes.

Un enfant qui passait par là entendit les gémissements de Masson, qu'il prit pour des plaintes, et s'approcha peur lui venir en aide, il vit aussitôt sortir l'assassin, qui, effrayé sans doute par celte intervention, s'enfuit dans la direc

tion de Taisnières.
Co misérable n'a pu encore être arrêté, mais la justice croit être sur ses

Au commencement de l'audience correctionnelle de lundi, le nommé Alexandre Carien, marchaud de soie à Paris, a été condamné par défaut à 50 francs d'amende pour introduction en France d'une Lanterne de Rochefort.

- J. Dubray, agé de 23 ans, récemmen condamné à trois ans de prison pour vol d'un cheval, avait été recueilli par un de ses beaux frères, entrepreneur à Roubaix, qui voulait le ramener dans le bon chemin. Mais Debray ne tarda pas à prendre la fuite, emportant pour 700 fr. de bijoux, qu'il charge a d vendre pour son compte un sien cousin de Selvigny, nommé Bouchez, com-plice du vol du cheval. — Un an de prison.

- Viennent ensuite des affaires de fraude Plusieurs pères ont encore été déclarés res-pensables des amendes et des frais du proès pour avoir participé à des faits de fraude accomplis par leurs enfants. Une femme P..., a été condamnée à huit jours de prison et 500 francs d'amende. Elle a été rrêtée à la gare de Baisieux, portant onze kil. de tabac qu'elle s'était engagée d'in-troduire en France moyennant 5 francs.

- Quatre autres femmes ont été arrêlées à Fives porteurs chacune de huit à fix kil. de tabac belge. Le jugement sera randu demain.

— Le 18 novembre, un agent de la sûreté devait arrêter le nommé Lainé, fraudeur émérite. Sa femme, à l'aspect de l'agent, s'élança sur lui et le frappa Ses enfants arrivèrent aussitôt, saisirent l'agent par les ambes et le renversèrent. Lafué profita de a bagarre et'prit la fuite La femme est condamnée à trois mois.

Etat civil de Roubaix. - Décla-RATIONS DE NAISSANCES du 28 novembre. -Louis Hennebaut, rue des 15 Ballots. --Louis Heanebaut, rue des 15 Ballots. -Célina Behée, rue de l'Hommelet. - Théophile Debucquoy, rue de la Promenade. — Jeanne Gion, rue Blanchemaille. — Jeanne Weil, rue du Chemia de Fer. -Arthur Nyckees, rue de la Guinguette.

Du 29. — Maria Versquel, rue SaintAntoine. — Fiore Leclercq, rue du Pile. —
Laure Baisez, chemin de Ma Campagne. —
Clara Desreumaux, Tilleul. — Jean Denys,
rue de Tourcoing. — Louis Leplat, au Pile.
— Jules Laporte, rue de la Barbe d'Or. —
Blauche Maffait, rue de la Carie — Paler. Blanche Malfait, rue de la Croix.—Palmyre Toulemoude, rue du Fort. — Victoire Mar-tinage, à l'Epeule. — Wynande Vanheem, rue du Fort.

DÉCLARATION DE DÉCÈS du 28 novembre. Julies Goudan, 1 mois, à la Potennerie.

Julien Duhamel, 34 aus, employé de commerce, rue de la Bauque. — Desiré Montagué, 71 ans, tailleur, rue Nain — Justine Vermeulen, 8 meis, rue de la Guinguette.

— Elise Cauterre, 1 mois, au Trichon. — Dels igne précenté sans via au Pilo. DeLaigne, présenté sans vie, au Pile. -

Jules ne s'accorda point le temps d'analyser ses sentiments personnels dans une crise si violente; il ne voulut songer qu'à Angéline.

Chez le notaire de la famille de Morancy, il apprit le nom de son tuteur. C'était un M. Dubeuil, oncle maternel de la jeune fille, gentilhomme campagnard qui habitait toute l'année ses terres de Bourgogne. Plein de confiance en la baronne et quelque peu in-souciant par nature, le tuteur aveit négligé depuis quelques années sa jeune nièce, qu'il apercevait seulement de loin en loin, dans les rares voyages qu'il faisait à Paris.

Jules, muni de ces renseignements. partit pour Beaune dès le lendemain. Son arrivée surprit beaucoup M. de Dubeuil, qui avait vaguement appris le projet de mariage de Mme de Morancy. Jules lui expliqua brièvement que ce projet était rompu, et, sans entrer dans des détaits officiels, le pria de venir visiter sa pupille, de s'inquiéter de sa santé, sur laquelle sa belle mère se faisait illusion évidemment, et de réclamer avec instance que la jeune fille fût désormais confiée aux soins affectueux de Mme de Dubeuil.

Le vieux gentilhomme s'étonna fort de cette ouverture, et se récria beauasino, présenté sans vie, rue du Beau

Chène.

Du 29. — Vollekindt, présenté sans vie, rue de la Guinguette. — Sylvie Vollekindt, 1 an, rue de la Galté. — Florimond Delyu, 1 an, rue du Pile. — Adèle Hoste, 9 mois, au Bas de l'Enfer.

au Bas de l'Enfer.

Publications de Mariages du 28 novembre.—Joseph Mariages, 45 ans, mécanicien, et Julie Dequerme, 31 ans, soigneuse.—Emmanuel De Bra, 29 ans, mécanicien, et Marie Quivrin, 21 ans, gilletière.—Amand de Muynck, 28 ans, surveillant, et Caroline Primo, 21 ans, rattacheuse.—Edouard Villette, 39 ans, contre maître de filèture, et Eugénie Deborgher, 28 ans, fille de bureau.—Victor Minne, 24 ans, febourreur, et Colette Daelman, 22 aus, soigneuse.—Emile Devreese, 25 ans, fileur, et Philomène Paris, 24 ans, rattacheuse.—Gustave Honorez, 26 ans, employé de commerce, et Hermance ans, employé de commerce, et Hermance Labitte, 25 ans, sans profession.—Auguste corthioir, 32 ans, appréteur, et Hermance Elise Cuvelle, 38 ans, piqurière.

MARIAGES DU 30. — Théodore Desreu-mier, 28 ans, domestique, et Camille Lefeb-vre, 30 ans, bobineuse. — Edouard Geir-naert, 22 ans, chauffeur, et Maria Haquette, 25 ans, rattacheuse.

CONVOI FUNEBRE Les amis naissances de la famille DELANNOY.
BRAKELMAN, qui, par oubli, n'auraient
pas reçu de lettre de faire part du décès de
Dame EUGÉNIE AUGUSTINE BRAKELMAN, épouse de Mousieur Julien DELANNOY, décédée à Roubaix, le 1° décembre 1874, à l'âge de 32 aus et 6 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouleir bien assister aux convoi et service solenuels qui aurent lieu le jeudi 3 décembre 1874, à 9 heures, en l'église Saint-Martin. Les vigiles seront chantées le mercredi, à

4 heures 1/2. L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Arts. 89.

OBIT SOLENNEL du mois sera célébré le mercredi 2 décembre 1874, à 9 heures, en l'église paroissiale de Sainte Etisabeth, poir le repos de l'âme de Dame Homérine BAUSSART, épouse de M. Joseph SALEMBIER, décédée à Roubaix, le 18 octobre 1874, à l'âge de 40 ans et 3 mois. Un obit anniver aire sera célébré en la même église et à la même heure pour le repos de l'âme de Mademeiselle Augustine BAUSSART.

La famille prie les personnes qui, oubli, L'auraient pas reçu de lettre de faire part, de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Cours de Physique

Mercredi 2 décembre à 8 heures du soir De l'ébullition à basse et à haute pression; — de l'évaporation; — froid produit par la vaporisation, et fabrication industrielle de la glace.

Faits Divers

UN GRAND STEAMER PERDU EN RADE - 47 VICTIMES, - Un grand navire américain qui faisait le service régulier de la côte, entre Philadelphie et la Nouvelle-Orléans, l'Empire, capitaine Jeanfreau, a coulé à pic en rade de cette dernière. Il y était arrivé régulièrement à minuit 30, le 17 novembre, chargé de sucre, de melas e, de riz, etc. Plusieurs passagers avaient aussitôt quitté le bord pour se rendre à eux y étaient restés ainsi que tout l'équi-page et les officiers, qui formaient un en-semble de 33 personnes; presque tous ont été noyés. Jusqu'à présent, sur les 47 victimes, on n'a encore retrouvé que 5 cada-vres, et parmi eux celui de la fille ainée du capitaine, agée de 17 aus : le capitaine a pu se sauver ainsi que sa femme e fant en bas âge, mais il en a perdu quatre tant en bas age, mais il en a perdu quatre autres, au nombre desqueis se trouve la jeune fille ci dessus. Un seul passager, en outre, a pu s'échapper à la nage, M. D. R. Perret. Il attribus cette affreuse catastrophe à ce que le navire, trop chargé, s'est rompu tout à coup au dessous de la ligne de flottaison, laissant l'eau y pénétrer en abon-dance. Le capitaine, au contraire, soutient

coup contre ce dernier conseil, non pas qu'il y fût personnellement opposé mais il craignait de mécontenter gravement Mme de Morancy en lui retirant la garde de sa belle fille. Et,

d'aileurs, quel motif alléguer?
— Allez d'abord, monsieur, répondait simplement Jules; entourez vous des hommes de la science, étudiez par vous-même, et je suis certain du résultat de votre visite.

Journal de la jeunesse. — Sommaire de la 104° hyraison (28 novembre 1874). — Texte: Un petit vieux, par Achile Poltrey. — Les deux Robinsons de l'ile Inaccessible, par Et. Lereux. — A travers la Francs. — Le Puy'en Velay, par H. Norval. — Expédition de MM. Payer et Weyprecht au pôle Nord, par Louis Reusselet. — La dette de Ben-Aissa, par Marie Maréchal.

DESSINS par Adrien Marie, M. Thérond.
Bertall et Crafty.
Bureaux à la librairie Hagnette, boulevard Saint-Genmain, n. 79, 4 Panis.

Lettres de faire part POUR DÉCES ET OBITS livrées en deux heures, avec avis gratuit dans le Journal de Roubaix, (grande et

Imprimerie Alfred RESOUX, rue Nain, 1 Roubaix. petite éditions.

que son navice ne pertait qu'un fiét erd naire. Ce dernier, qui dormait au moment de l'accident, fut réveillé par un grand bruit et une effeoyable confusion. Il saisit son plus jeune enfant, se jeta avec lui à la mer et nagea vers la côte; sa femme en fit autant, tetant un autre de ses 'en-fants dans ses bras; mais, au moment où elle allait accoster, un steamer en rade qui s'était mis en mouvement pour venir au secours, de l'Empire, elle fut frappée par l'aube de ses roues et dut lacher sou précieux fardeau. Ce sinistre a causé la plus pénible impression aux Etats-Unis.

- Un crime é, ouvantable a été commis dans la nuit de vendredi à samedi à Crépieu, petit hameau située sur les limites du département du Rhône et du département de l'Ain, entre Caheire et Rillieux, vers le îles de la Pape.
Un sieur Samuel Gros, limonadier, veuf

et père de quaire enfants, a assassiné sa servante, une jeune fille de 19 ans, nom-mée Marie Julien. Des rapports intimes s'é-taient établis entre cette fille et Gros, à la mort de la femme de ce dernier. La voyant enceinte, Samuel Gros voulut s'en débar-rasser et lui offrit une somme assez ronde pour l'engager à s'en aller. Marie Julien re-fusa énergiquement ces propositions et con-tinua à servir, malgré son état de grossesse apparent. Samuel Gros comprit que cette situation allait forcément se dénouer par un scandale. Il résolut d'en finir. Vendredi, dans la nuit, en rentrant à son domicite, il signifia définitivement à Marie d'avoir à partir. Mêmes dénégations de la part de partir. Mêmes dénégations de la part de Marie. Une scène dut s'ensuivre; à bout d'arguments, Gros pria sa maîtresse de des cendre avec lui à la cave.

La pauvre fille le suivit sans défiance.
Arrivé là, il lui décharge un coup de revolver à la figure. La balle pénètre au dessous de la mâchoire et vient se loger dans l'oreille La victime s'affaisse; un second coup de fou retentit; une seconde balle la blesse

au dessous du sein gauche.
Puis aussitét, nouvelle détonation. Une troisième balle pénètre par l'aisne droite. Elle est morte, se dit-il, et aussitôt, avec

un sang-froid inouï, il ferme la porte de la cave, mct devant la porte un paquet de bois, remonte avec l'idée de faire dis-paraltre plus tard le cadavre, et s'en va dans tout le village réveiller ses connaissances en leur demandant s'ils n'ont pas vu Marie, et en feignant d'être fort inquiet sur

le compte de la pauvre enfant. Cependant, à cinq heures du matin, des habitants et des ouvriers qui allaient au travail, trouvèrent dans un des ravins borde at la route, une femme ensanglantée qui pour ait des cris de souffrance et appelait au secours. C'était la malheureuse qui, bien qu'horriblement blessée, avait eu la force de sortir de la cave, et s'était tratnée à quelques mètres de la maison. Gros était rentré se coucher chez lui avec une tranquilité apparente. A sept heures et demie la gendarmerie, aussitôt prévenue, vint l'arrêter. Il ne parut pas surpris et avouz son crime. Quant à Marie, elle a été transportée à l'Hôtel Dieu, où elle est morte le lendemain.

— Sous ce titre : Le Drame de l'avenue Launière, le Petit Journal public ce qui

· Les élections municipales se sont passées hier avec calme, et le drame que nous allons raconter ne se rattache que très in-directement à cette pacifique manifesta-

, En revenant de voter, à la section du boulevard Puébla, vers ciaq heures et de-mie, un jeune homme, Achille Vicguard, emballeur, agé de vingt six ans, eut l'idéa d'aller voir ses parents, demeurant avenue La mière, 21 (cette aveuue, de création récente, va de la rue d'Allemagne aux Buttes-

Chaumont).

Nime Vicguard est marchande de vins son mari, marchand des quatre saisons. Ce dernier est un homme violent, paresseux et

ivrogne.

Hier, cependant, il n'était qu'à moitié ivre. « Les affaires vont mal, a dit un voisin ; Vicguard n'avait pas gagoé assez d'argent pour s'enivrer complétement. »

Achille voyait rarement son père, dont l'inconduite le révoltait et l'humiliait

liait. One s'est-il passé pendant leur entrevue ? Le jeune homme a-t il essayé de rame-mer son père à de meilleurs sentiments ? Sa mère l'a-t-elle appuyé ?

Toujours est-il qu'une dissussion s'est élevée entre les époux Vicguard. Le mari, exaspéré, s'est précipité sur sa femme, un

. Achille s'est jeté en avant pour défendre sa mère ; il a reçu le coutelas en plein cœur et s'est affaissé en murmurant: • Pauvre mère, je suis mort! ...

. Il était mort, en effet. Le père Vicguard n'a opposé aucune résistance quand les gardiens de la paix sent allés l'arrêter.

Les premiers renseignements fournis par l'enquête établissent que l'inconduite du père n'avait pas pu démeraliser cette femille gardes à l'énergie au coultage.

familie, grace à l'énergie, au courage, à l'hennêteté de Mme Vicguard.

. Cinq enfants étaient nés de leur union; l'ainé a trente ans, le plus jeune, une fille, six ans. Une des filles Vicguard, agée de dix-huit ans, est institutrice dans une ecole communale. Tous, ils se conduisent très bien. Achille était le cadet; il laisse une veuve et un enfant de dix mois

. Ce dramatique et douleureux événement a causé une grande émotion dans le quartier des Buttes Chaumont, et pendant toute la soirée la fouie a stationné devant le débit de vins de l'avenue Launière.

- LES DRAMES DE L'IVESSE. - LA MORT D'UN PERROQUET. — Nous empruntons à Paris Journal le récit suivant :

e Gautrey était forgeron, et dans ce rude métier on a souvent le gosier desséché, au Gautrey avait il une soif inextinguible Souvent même son amour du petit bleu l'entralnait un peu trop loin, et il rentrait chez lui absolument ivre.

Sa femme, qu'il aimsit quand il était